

Issy-les-Moulineaux, le 6 novembre 2018

Monsieur le Président, cher collègue,

Le lundi 29 octobre, nous avons été conviés à une réunion au ministère de la transition écologique, dont le thème était la sécurité dans la pratique de la chasse.

Il n'aura échappé à personne que nous vivons une période extrêmement difficile, à travers laquelle le moindre problème généré par la chasse fera l'objet de polémiques d'une rare violence à notre égard.

Nous savons tous que le risque zéro ne peut pas exister, et cela dans aucune activité humaine malheureusement. Néanmoins, il est essentiel d'œuvrer pour que le nombre des accidents de chasse continue de baisser comme c'est le cas depuis une vingtaine d'années grâce aux actions déjà menées au sein de vos fédérations.

J'ai pris l'engagement devant le ministre de demander à chaque fédération de redonner clairement les consignes de sécurité à l'ensemble de nos chasseurs, et de rappeler également que la communication et la prudence vis à vis des autres usagers de la nature doit continuer à être une règle d'or de la chasse française.

La chasse en battue, qui demeure la pratique la plus délicate en matière de sécurité, fera l'objet d'un rappel très clair des règles de sécurité par les organisateurs de chasse et les présidents de sociétés de chasse.

Là encore, c'est à chaque fédération de rappeler que lors de ces journées, chaque règle soit explicitée avant le début de la chasse, puis déclinée au cas par cas lors du positionnement de chaque chasseur par les chefs de ligne.

L'essentiel des accidents provient du non-respect de l'angle de 30 degrés et des règles élémentaires d'identification avant un tir.

Ces deux points sécuritaires et de bon sens doivent faire l'objet d'une attention et d'un temps d'information personnalisé accru pour que chaque chasseur soit bien conscient de l'importance de ces règles fondamentales lorsqu'il est au poste.

D'ailleurs lorsque l'on a un doute il faut s'abstenir de tirer ! Soyons ridicule de prudence !

De façon plus générale, une réflexion sera menée d'ici décembre sur le cadre sécuritaire national qui pourrait faire l'objet de règles communes pour l'ensemble des chasseurs de France et se traduira par un arrêté déclinable dans chaque département avec des adaptations. Cette démarche sera conduite en étroite collaboration avec l'ONCFS.

Je souhaite également obtenir de l'Etat, comme cela avait été noté lors des échanges que nous avons eu lors de mon dernier tour de France, qu'il donne un vrai pouvoir aux fédérations de chasseurs, pour sanctionner dorénavant toutes les personnes qui auraient une conduite régulièrement incompatible avec une pratique d'une chasse respectueuse, responsable et sécurisée.

Bien sûr je souhaite à chacun d'entre vous une saison de chasse sous le signe de l'apaisement et du dialogue avec l'Etat et les autres usagers de la nature.





Fédération Nationale des Chasseurs

A ce titre nous allons intensifier le dialogue avec les associations nationales d'usagers de la nature et des activités de sport de nature comme nous l'avons déjà fait avec la fédération nationale de randonnée pédestre. Je souhaite que vous fassiez de même au niveau départemental si ce n'est pas déjà le cas.

Pour conclure, je vous demande aussi d'insister auprès de vos chasseurs pour que nous gardions notre calme vis à vis des groupuscules extrémistes végans et autres anti chasse qui tentent par tous les moyens de provoquer des incidents graves, voir mortels en utilisant les violences verbales ou physiques afin de les médiatiser.

Leur objectif est de nuire à toutes les activités rurales, que ce soit la chasse, la pêche, l'élevage ainsi qu'aux bouchers, aux poissonniers et à tous ceux qui utilisent des animaux domestiques ou sauvages au nom d'une idéologie sectaire et extrémiste.

A ce titre je rencontrerai prochainement les ministres de l'Intérieur et de la Justice pour que le délit d'entrave à la chasse soit renforcé.

Amitiés en St Hubert

Willy SCHRAEN

